



Le dispositif ULIS TFM

publié le 29/12/2014 - mis à jour le 23/10/2019

Le dispositif ULIS TFM a ouvert en septembre 2014 au sein du nouveau collège. Il permet a des élèves porteurs de handicap moteur de poursuivre leur scolarité au collège. Ces élèves sont inscrits dans une classe du collège et sont inclus dans les matières qu'ils peuvent suivre. Ils sont aussi scolarisés au sein de la classe ULIS où ils suivent un enseignement adapté avec une enseignante spécialisée. Quatre Auxiliaire de vie scolaire les aident dans leur quotidien de collégien et les accompagnent dans leur classe d'inclusion. de plus, un service de soin intervient dans le collège leur permettant de bénéficier de toutes les prises en charge paramédicales (ergothérapeute, kinésithérapeute, monitrice éducatrice, psychologue, médecin, orthophoniste) dont ils ont besoin sur leur temps de présence.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.